L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
MARDI MATIN, 11 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BREHAT.

XI—[Suite.]

— Ah ! ah ! fit le baron en regardant fixement Mazikoff, qui souriait de son méchant sourire.

— Mon Dieu oui.... ces paysans ont des poings de fer. Bref, un autre cocher remplaça le pauvre diable, et M. de Savarny s'évada. Malheureusement.....

Il y avait tout un poëme de haine et de méchanceté satisfaites dans la manière dont le prince articula ce mot.... *malheureusement*.....

— Malheureusement, à quelques pas de l'habitation de mon ami, le traîneau fut attaqué par des loups affamés.. la fatalité voulut que le traîneau versât. Le paysan n'eut que le temps de sauter sur l'un des chevaux, de couper les traits et de se sauver au galop.

— Et M. de Savarny ?

— Il était resté pris sous le traîneau.

— Et les loups l'avaient dévoré, dit le baron, qui ne put maîtriser un frissonnement d'horreur.

— Evidemment.. Mon ami voulut aller lui-même le lendemain matin visiter le théâtre de l'accident. En déblayant un peu la neige qui avait tombé toute la nuit, on retrouva bientôt les débris du traîneau. Les loups avaient dévoré jusqu'aux cuirs des harnais. Tout autour il y avait des traces de sang ; quelques pas plus loin, on trouva encore un fusil brisé et un sabre tordu ; puis les débris des cadavres de trois loups : car vous savez que, malgré le proverbe, ces animaux-là se mangent très bien entre eux.

— Et le.. le Français ?

— Le fusil et le sabre, voilà tout ce qui en restait.

— Qu'est devenu le cocher ?

— Le cocher ! Il avait gagné quelque argent, paraît-il, et naturellement il se mit à boire. Un jour qu'il était ivre, et qu'il passait, la nuit, sur un petit pont, il tomba à l'eau.

— Ah ! ah ! fit encore le baron en échangeant avec M. de Mazikoff un de ces regards qui semblent établir toute une complicité entre deux individus.

— Décidément, la Russie est un fort bon pays, fit M. de Saint-Vallier en tendant la main à Mazikoff.

— N'est-ce pas ? reprit celui-ci en riant.

— Si, à mon tour, je puis vous être bon à quelque chose à Paris, mon prince, disposez de moi.

— Je ne resterai que peu de temps absent, mais peut-être cependant aurai-je recours à votre obligeance.

— Je suis *entièrement* à votre disposition, dit le baron en accentuant le mot *entièrement*, et vous pouvez compter sur ma bonne volonté comme sur ma discrétion.

Après quelques conversations un peu trop échevelées pour que nous puissions les rapporter ici, on installa des tables de jeu, c'est-à-dire un whist et un baccarat.

Quoique fort *sereux*, puisqu'on le jouait à cinq louis la fiche, le whist fut bientôt abandonné, et les quatre partenaires vinrent se joindre aux pontes du baccarat.

Ainsi que la plupart de leurs compatriotes, les deux Russes étaient gros joueurs. Lanoski était en outre ce qu'on appelle un beau joueur. Il jouait largement et accueillait la perte ou le gain avec le même calme et la même bonne grâce. Il en était de même du marquis de Ruzolles.

Le prince Mazikoff, au contraire, quoique se contenant à force de savoir-vivre, était mauvais joueur, c'est-à-dire grognon et *rageur*. Quand il risquait une grosse somme, sa figure se contractait. Lorsqu'il perdait, il jetait autour de lui le regard farouche et hargneux d'un loup qui cherche à mordre.

Quant à M. de Saint-Vallier, il jouait avec un tout de sang-froid que d'habileté. Il faisait du reste autorité, et chaque fois qu'il s'élevait une difficulté, on le consultait.

Contrairement au proverbe : « *Heureux au jeu, malheureux en amour*, » (proverbe faux s'il en fut,) le prince Mazikoff gagna toute la soirée, quoique la belle Faustina fût restée presque constamment assise à côté de lui.

Elle lui adressait les plus doux sourires et lui parlait à l'oreille, en regardant du coin de l'œil M. de Ruzolles, qui était assez enfant pour se désoler de ce petit manége.

L'amour est un sentiment si bien implanté dans le cœur humain, que les gens mêmes qui prétendent n'y plus croire et traiter les femmes en conséquence, s'y laissent prendre tout comme les autres. Leurs affections sont plus mal placées, voilà tout. Quant à ceux dont le cœur est prématurément éteint ou n'a jamais battu, l'amour-propre est là pour remplacer l'amour et produit souvent les mêmes folies.

Pour certains hommes, il est de bon ton, d'ailleurs d'afficher une femme élégante comme un beau trotteur ou une loge à l'Opéra.

« Avoir ce que les autres ne peuvent avoir, » voilà la principale chose.

Outre ce sentiment d'amour-propre que M. de Ruzolles avait puisé dans le monde où l'avait lancé son oncle, Jean était une de ces belles natures qui sont disposées à aimer tout ce qui les approche.

Amoureux ou non de Faustina, il souffrait de la voir si aimable avec le prince. Il avait trop de tact, trop d'esprit, cependant, pour le laisser paraître, mais elle s'en apercevait bien.

Vers la fin de la soirée, Faustina s'approcha de lui, ou, pour mieux dire, elle fit une manœuvre adroite qui l'amena près de M. de Ruzolles, comme si cela avait été involontaire de sa part.

Après lui avoir encore tenu rigueur durant quelques minutes, elle finit par s'humaniser et par causer avec lui.

M. de Saint-Vallier les surveillait de loin. De sa place il ne pouvait entendre les deux interlocuteurs, mais il voyait facilement que l'un priait et que l'autre refusait.

Il paraît que chacun tenait bon dans son rôle, car, au moment où tout le monde se leva pour partir, l'entretien semblait en être encore au même point.

—Laisse-moi te reconduire, disait Jean.

—Me donneras-tu mon livre ?

—Je te donnerai à la place tout ce que tu voudras.

—Je ne veux rien que mon volume.

—Il ne peut te servir à rien, puisque c'est du latin.

—C'est un caprice.

—Veux-tu un cachemire ?

—J'en ai trois.

—Une calèche ?

—J'en ai deux.

—Un collier, un bracelet ?....

—Je veux le livre. Décide-toi, ou je pars avec le prince.

—Si tu fais cela, tout est rompu entre nous.

—Soit ; mais décide-toi. Me donnes-tu le livre, oui ou non ?

Jean eut un moment d'hésitation.

—Non, dit-il enfin avec fermeté.

—Adieu alors.... Prince, si vous voulez m'offrir votre bras.... Mes seigneurs, que Dieu vous garde !

Sur cet adieu moyen-âge, lancé avec une verve et une ampleur dignes de la Porte Saint-Martin, Faustina descendit fièrement l'escalier sans même se retourner pour regarder M. de Ruzolles. En sortant, elle adressa au baron de Saint-Vallier, qui l'interrogeait du regard, un geste et un coup d'œil qui semblaient dire :

—J'ai fait ce que j'ai pu, mais il n'y a pas encore moyen.

Le jeu s'étant prolongé fort avant dans la nuit, il faisait déjà jour lorsque les convives du marquis de Ruzolles sortirent des Frères-Provençaux. La plupart d'entre eux avaient leurs voitures, qui les attendaient depuis longtemps. Quelques-uns ne trouvant pas de coupés de *remise*, allèrent chercher des voitures de place à la station établie devant l'Hôtel du Louvre.

Parmi les amis de Jean, se trouvait un jeune homme, nommé Maxime de Brancourt, appartenant à une bonne famille, mais fort pauvre. Il demeurait avec sa mère du côté des Ternes. M. de Ruzolles, qui le vit se mettre en route sa canne à la main et qui connaissait sa position de fortune, n'eut pas de peine à deviner le motif qui l'empêchait de prendre une voiture.

—Attends-moi donc, Maxime, j'irai te reconduire, s'écria-t-il ; j'ai affaire dans ton quartier.

—A cette heure-ci ? fit M. de Brancourt.

—Oui, répondit Jean, qui, par une charmante délicatesse, ne voulait pas avoir l'air de faire ce trajet, exprès pour reconduire son ami.

—Vraiment, répondit Jean. Allons, monte, ajouta-t-il en le poussant dans le coupé, dont le valet de pied venait d'ouvrir la portière.

Rapidement entraîné par deux bons trotteurs, le coupé de M. de Ruzolles eut bientôt franchi la distance qui séparait le Palais-Royal de la rue qu'habitait M. de Brancourt.

Après avoir dit adieu à son ami, Jean resta quelques instans indécis.

Il faisait grand jour.

Il n'avait pas la moindre envie de se coucher et ne savait que faire.

Dans la nuit il avait perdu une dizaine de mille francs ; puis il était encore sous l'influence de la contrariété que lui avait causé sa rupture avec Faustina. En tout temps il détestait la solitude. En ce moment elle lui pesait d'autant plus, qu'il éprouvait le besoin de s'arracher à cette fatigue et à ce mécontentement de soi-même que laisse toujours une nuit de veille et de jeu.

—Muhldorf demeure dans ce quartier, pensa-t-il, si j'allais le voir !......

—Rue du Rocher, No 25, dit-il au valet de pied.

X.

LE MARQUIS, L'ETUDIANT ET LA GRISETTE.

Frederic Mühldorf, l'ami de M. de Ruzolles, habitait, comme nous l'avons vu, la même maison que la famille Tournaire. C'était le fils d'un fermier de l'Alsace. Le curé de son village lui avait appris à lire et à écrire. A force de sacrifices, ses parens étaient venus à bout de lui donner de quoi commencer ses études. A leur mort, il réalisa un petit héritage, environ quinze cents francs, et partit pour Paris.

Doué d'une santé et d'une volonté de fer, il s'était juré de devenir médecin. Sans protection, et bientôt sans argent, il réussit à continuer ses études par des prodiges d'économie et de travail. Je dis travail, parce que ses principales ressources consistaient en répétitions qu'il donnait à des élèves moins avancés que lui.

Ainsi que Jean de Ruzolles l'avait dit à Mme de Saint-Valier, Frédéric Mühldorf était un garçon de taille moyenne dont la tête carrée n'avait rien de remarquable qu'un très beau front singulièrement large et développé. L'expression de sa figure était sérieuse et même un peu sévère. Vif et souvent brusque comme les gens qui n'ont pas de temps à perdre, il avait un cœur excellent.

Le travail et la terrible obligation de subvenir à l'existence de chaque jour avaient tellement absorbé toutes les pensées de Frédéric, qu'il était arrivé à l'âge de vingt-trois ans sans avoir connu d'autre passion que l'amitié. Le seul plaisir qu'il s'accordât pour se reposer d'un travail incessant, c'était le théâtre. Il aimait passionnément la musique.

Dans la même maison que lui demeurait un choriste du théâtre de l'Opéra, qui lui donnait quelquefois des billets.

On ne sait pas tous les rêves qu'une soirée au théâtre fait surgir dans la tête de jeunes gens comme Frédéric, dont toutes les facultés de cœur et d'imagination, comprimées par une vie de travail, subissent une sorte de condensation qui semble doubler leur puissance.

Un jour, Frédéric aperçut, dans une des loges du premier étage, une jeune femme dont la beauté le frappa.

Il y avait certainement dans la salle d'autres femmes aussi belles que celle-là, mais aucune n'avait comme elle cette beauté particulière qui ne tient pas seulement aux traits, mais qui semble se refléter de l'âme sur le visage.

Sans savoir ni le nom, ni le rang, ni la position de cette femme, Frédéric se mit à l'aimer comme il devait aimer, c'est-à-dire avec toute l'énergie concentrée de son cœur.

Il avait remarqué que au jour de loge était le mercredi. Aussi, à moins qu'il ne fût de service à l'hôpital, allait-il tous les mercredis à l'Opéra. Plus d'une fois il aurait pu dire, en variant le mot de Ponsard :

Mot qui n'a pas cessé pour payer mon billet

Bien que Mühldorf ne cherchât nullement à attirer les regards de l'inconnue, car il ne se faisait aucune illusion sur la folie de son amour, leurs yeux finirent par se rencontrer.

On a beaucoup plaisanté sur le magnétisme du regard, mais je ne sache pas qu'on ait trouvé jusqu'à présent un autre moyen d'expliquer la muette correspondance qu'on voit si souvent s'établir entre des gens que tout semble devoir séparer.

Au bout de quelque temps, le premier mouvement de l'inconnue, en entrant dans sa loge, fut de promener sur la salle un regard distrait, qui ne manquait jamais d'explorer le coin où Mühldorf se plaçait habituellement.

Le jeune étudiant était là depuis l'ouverture du bureau ; leurs yeux se rencontraient. Une sorte de satisfaction contenue semblait éclairer leurs physionomies.

— Enfin ! disait le regard de l'étudiant.

— Il est là, pensait la jeune femme, qui respirait plus à l'aise.

Insoucieuse de tout ce monde et caché dans son coin, l'étudiant s'enivrait de la contemplation de celle qui était devenue sa seule pensée, sa vie tout entière. Les yeux fixés sur l'expressive physionomie de la jeune femme, il voyait, il écoutait, il vivait en elle.

Quoiqu'elle se retournât rarement et que son attention parût portée ailleurs, l'inconnue sentait ce regard toujours fixé sur elle. Chaque fois que quelque beau passage de l'opéra excitait l'attendrissement ou l'enthousiasme, son regard ému se croisait avec celui de Frédéric, comme si elle eût éprouvé le besoin de partager ses impressions avec son fidèle et silencieux adorateur. Lorsque la jeune femme quittait sa loge, elle avait une façon de se retourner pour remettre en ordre les plis de sa robe, qui lui permettait de jeter dans la salle un dernier coup d'œil qui tombait comme un adieu sur Frédéric Mühldorf.

Non-seulement Frédéric ignorait le nom de cette jeune femme, mais il n'avait même pas cherché à le connaître. Malgré l'échange de regards qui était établi entre elle et lui, il n'espérait et ne voulait rien espérer de son amour.

— Cette femme est mariée, se disait-il ; elle est riche et probablement heureuse. De quel droit irais-je troubler sa vie ? Ou elle rirait de mon amour, et j'en souffrirais cruellement ; ou bien elle m'aimerait, et cet amour illégitime serait pour elle la source d'une foule d'inquiétudes et de chagrins.

Pour être conséquent avec tous ces beaux raisonnements, il aurait dû commencer par ne pas retourner à l'Opéra chaque mercredi ; mais de la théorie à la pratique il y a loin.

En dépit de sa précoce raison et de sa loyauté, le pauvre Mühldorf n'était pas un ange, mais un homme, et qui pis est un homme amoureux.

Lorsque M. de Ruzolles arriva chez Frédéric, celui-ci était au travail depuis plus de deux heures. Malgré son air grave et son esprit sérieux, il avait à l'occasion cette gaieté qu'un instant de repos inspire aux gens habituellement occupés. Il accueillit affectueusement Jean de Ruzolles et répondit gaiement à son ami, qui lui reprochait de ne pas s'être rendu à son invitation.

(*A continuer*)

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan — Steamers de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE JOURNALIER.
Excepté le dimanche.

Départ, MARDI, 11 septembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

LOUISE,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
11 sept Au coin des rues Camp et Commune.

BATEAU DU LAC.

Bateau à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisonville tous les jours
Pour Covington, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Le beau et rapide bateau favori à basse pression et à roues latérales ELLA MAY, partira comme suit :

TOUS LES JOURS (excepté le samedi et le dimanche) à l'arrivée des chars Pontchartrain de midi.

Le SAMEDI le départ aura lieu à l'arrivée du train de 3 heures P. M., et le DIMANCHE à l'arrivée du train de six heures et demie du matin.

Le frêt pour Covington doit être envoyé au dépôt du chemin de fer, à dix heures et demie du matin, au plus tard ; celui destiné à Mandeville et à Madisonville, également à 10½ heures du matin, au plus tard.

LOUIS FRIGERIO Jr.
24 aout—1m No 28, rue de Chartres

Pour Brazos Santiago—Directement.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Partira JEUDI, 13 septembre 1866, à 8 heures A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO

Le steamer à basse pression et à roues latérales,

St-MARY,
Capitaine Farwell,

Partira comme il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis, de la tête de la rue St-Joseph.

Pour le frêt ou le passage s'adresser à
I. C. HARRIS, agent
Au coin des rues Camp et Commune.

Un bateau de cette ligne partira toutes les semaines pour le port ci-dessus.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.
9sep

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis,—Ligne de Morgan.

Départ, MERCREDI, 12 septembre, à midi.

Passage pour Galveston, cabine, $15.

Le frêt pour Lavaca sera livré le long du bord du steamer dans la baie de Matagorda.

Le frêt pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes,

MORGAN,
commandant John Y. Lawless,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
coin Camp et Commune

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Ces steamers, apportant les malles des Etats-Unis, partent fort exactement à la date indiquée dans les journaux.
8 sept

Bateaux de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Pour la BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY ET BILOXI.

Le nouveau bateau en fer et à basse pression,

FRANCES,
Joe Walker, commandant,

partira régulièrement pour les endroits susdits, comme il est dit ci-dessous,

Le lundi, à l'arrivée des trains de Pontchartrain de 7½ h. A. M.,
Le mardi " "
Le jeudi, " "
Le samedi, " " 12 h. [midi]

Pour revenir, il repartira de Pascagoula le mercredi et le dimanche matin ; de Mississippi City et Biloxi, le lundi soir et le vendredi matin, touchant à tous les endroits à l'exception d'Ocean Spring.

Le mardi et le samedi il ira jusqu'à Pascagoula.
I. C. HARRIS, agent,
Au coin des rues Camp et Commune

Ces voyages seront faits régulièrement, à moins que le mauvais temps ou la marée basse n'y mette obstacle.

POUR LES STATIONS DE BAINS

DE LA BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.

Le beau et très rapide marcheur, steamer

CAMELIA
capitaine W. L. Cozzens,

continuera ses voyages, partant de la Nouvelle-Orléans comme suit :

Le LUNDI, à sept heures et demie du matin, à l'arrivée du train du char Pontchartrain.
Le MARDI, à 3 h., do do do
Le JEUDI, à 3 h., do do do
Le SAMEDI, à 2 h., do do do

Pour revenir, il partira :

Le DIMANCHE soir, Le MERCREDI matin.
Le LUNDI soir, Le VENDREDI matin.

Le LUNDI, le bateau ira directement à Biloxi et Ocean Springs ; il en repartira le même soir, touchant alors à toutes les autres stations.

Les voyages se feront toujours comme il est spécifié plus haut, à moins que le mauvais temps ou la basse marée n'y mettent obstacle.

Le samedi, on ne recevra positivement plus de fret après l'arrivée du train de midi.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
14aout 10 rue Carondelet.

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

NAPOLEON III	Bocande	Samedi 1 sept.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 22 sept.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 6 oct.
EUROPE	Lemarie	Samedi 20 oct.

Prix de passage en or ;

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

L'assistance médicale ne coûtera rien.

Pour plus d'information s'adresser à
GEO. MACKENSIE,
agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 53 Carondelet.
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel;
Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes desirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat No 53, Carondelet.

De New-York à Vera-Cruz

DIRECTEMENT.

La Compagnie Générale Transatlantique expédiera les vapeurs suivants :

Le Tampico, vers le 1er septembre.
La Floride, " " 1er octobre.

Qui prendront les passagers, comme le frêt, à des prix modérés.

S'adresser à GEO. MACKENZIE, agent,
15 aout 58 Broadway.

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connection avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Têche, E. S. Trinidad, capitaine, Emile Landry et Robert Smythe, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas lundi, 13 aout 1866.

Il partira de Brashear City le lundi, le mercredi et le vendredi, à l'arrivée des trains de la Nouvelle-Orléans.

Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie le dimanche, le mardi et le jeudi, à 3 heures de l'après-midi.

Le Vendredi le TECHE ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à
A. B. CHARPANTIER,
No 63 rue de la Douane,
ou à J. E. CARLIN,
11 sept—3m No 38 rue Vieille-Levée.

Pour les Forts, Quartier des Bars, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Quesant, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 8 heures A. M., et revenant les lundis et jeudis, avant la nuit.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN E. HYDE & CO,
1er sept—1m No. 118, rue du Commerce.

Départ, tous les MARDIS, à 8 heures P. M.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White— Pour Eggs Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Bends, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN, à partir du 30 juin et fera le service de Vicksburg et des Bends. Il part le MARDI de chaque semaine.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départs tous les MARDIS, à 5 heures du soir et tous les SAMEDIS, à 10 heures du matin. — Le bateau à vapeur TIS. POWELL, capitaine Jos. Dufferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la Côte.—Le bateau à vapeur TIS. POWELL a un soin tout particulier du fret pour la Côte et les passagers y trouveront tout le confort désirable. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

P. S. Les expéditeurs seront toujours responsables du paiement du fret.

J. S. KELP, rue Tchoupitoulas, No 4.
VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces.
5sept

ANNONCES PARISIENNES

PUBLIÉES PAR M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TREVISE, PARIS.

PASTILLES ET PRISES DIGESTIVES DE BURIN DU BUISSON

PHARMACIEN, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

De récentes expériences faites sur une vaste échelle par le professeur PETREQUIN, de Lyon, confirmées par ses collègues des hôpitaux, et plus tard par toutes les notabilités médicales de Paris, ont démontré l'efficacité remarquable des PASTILLES ET PRISES A BASE DE LACTATES ALCALINS, nouveaux sels découverts par M. BURIN DU BUISSON, dans tous les cas où l'on veut guérir, d'une manière rapide et sûre, les Gastrites, Gastralgies, Maux d'estomac, les Maladies du foie, des reins et des intestins. — Sous leur influence, les Pituites, Aigreurs, Renvois de gaz, Jaunisse, Maux de tête, Migraines provenant de mauvaises digestions, cessent comme par enchantement, et les malades recouvrent la santé, la force et l'appétit. Cette nouvelle découverte, qui se présente sous les auspices médicaux et scientifiques les plus sérieux, est d'une parfaite inocuité, s'administre sans le moindre inconvénient aux personnes délicates, et remplace avec le plus grand avantage les Pastilles et Eaux minérales de Vichy, Spa, Bussang, Pougues, etc.

Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Ce, 7, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Becker, 129, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillot, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

Se trouvent également chez LOUIS CASTEL, pharmacien, à l'angle des rues Bourbon et Douane.

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE !
SIROP DE RAIFORT IODÉ.
GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Le plus puissant *dépuratif végétal* connu, le meilleur succédané de l'huile de foie de morue et le plus remarquable modificateur des humeurs est, de l'avis de toutes les Facultés, le Sirop de Raifort iodé de MM. Grimault et Cie, *pharmaciens de S. A. I. le prince Napoléon*. Demandez le prospectus de cet excellent médicament : vous y verrez les suffrages les plus honorables de tous les grands médecins de Paris. Par suite de son usage, vous serez certain de guérir ou de modifier les affections les plus graves de la poitrine ; de détruire chez vos enfants, même les plus jeunes et les plus délicats, le germe des affections lymphatiques et scrofuleuses, l'engorgement des glandes disparaîtra, la pâleur, la mollesse des chairs et la faiblesse de constitution feront place à la santé, la vigueur et l'appétit. Les grandes personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des funestes conséquences des maladies secrètes, obtiendront rapidement un soulagement immédiat, car il n'y a pas de Rob, de Salsepareille et de dépuratif qui approchent de l'efficacité du *Sirop de Raifort iodé.*

Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Ce, 7, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Becker, 129, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillot, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

Le Sirop de Raifort iodé se trouve également chez LOUIS CASTEL, pharmacien, à l'angle des rues Bourbon et Douane.

PILULES DE HOGG A LA PEPSINE PURE ET LES MÊMES AUX FERRUGINEUX

1° Pilules nutrimentives de Hogg à la pepsine acidifiée, en vue des *affections gastralgiques, dyspeptiques, etc.*, et dans les cas où la *digestion est difficile ou impossible*.

« Une seule chose est nécessaire pour opérer la transformation des « *aliments en nutriments*, c'est cette pepsine acidifiée. »
(D. Lucien Corvisart, médecin de S. M. l'Empereur des Français).

2 Pilules de Hogg à la pepsine unie au fer réduit par l'hydrogène, en vue des *maladies chroniques* et des affections qui en dépendent (*pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile*) et de *fortifier les tempéraments débilités.*

« Le fer réduit par l'hydrogène est la meilleure des préparations ferrugineuses (Bouchardat). »

3 Pilules de Hogg à la pepsine et au protoiodure ferreux inaltérable, en vue des *maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques*, la *phthisie*, la *cachexie chlorotique* et les *affections atoniques* générales de l'économie.

« La *Pepsine*, par son union au fer et à l'iode, modifie ce que ces deux agents précieux avaient de trop excitant sur l'estomac « des personnes nerveuses ou irritables. » (*Mémoire* présenté à l'Académie impériale de médecine de Paris.)

Ces trois préparations se vendent seulement en *flacons triangulaires* avec la garantie du cachet et de la signature de Th.-Paul HOGG, pharmacien-chimiste, rue de Castiglione, 2, à Paris.

DÉPOTS : à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. Ducongé, droguiste ; M. Louis Castel, et M. Schwab, pharmaciens ; à *New-York*, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway ; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Da, droguiste ; à *la Havane*, chez M. Henri Leuchsenring, et dans toutes les pharmacies de l'Étranger.

Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste ; LOUIS CASTEL, coin Douane et Bourbon ; SCWAB, rue de Chartres.

PILULES AUX HYPOPHOSPHITES DE HOGG

Pharmacien, 2, rue Castiglione, Paris.

Les expériences faites dans les différents hôpitaux de Paris et de Londres ont démontré l'utilité incontestable des Hypophosphites en général. Les travaux personnels de M. Hoog, approuvés par un grand nombre de médecins, ont confirmé la supériorité des Hypophosphites à bases triples de *chaux, quinine* et *manganèse*. L'emploi de ces Pilules se trouve indiqué dans les affections qui dépendent de l'affaiblissement des fonctions de la vie animale, et notamment dans les cas de *pauvreté du sang, rachitisme, scrofule, maladie de poitrine, névralgies, chlorose*, ou *pâles couleurs, prostration, épuisement* chez les *femmes enceintes* et chez les *nourrices, diarrhées opiniâtres, spermatorrhée, fièvres intermittentes* et *jaunes des pays tropicaux*, etc., etc.

Nota. Les Pilules aux Hypophosphites sont prises avec avantage en même temps que l'huile de foie de morue.

NE SE VENDENT QU'EN FLACON TRIANGULAIRE

Prix : Le flacon de 100 Pilules, 5 fr. — Le flacon de 50 Pilules, 3 fr.
Avec instructions.

DÉPOTS : à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. Ducongé, droguiste ; M. Louis Castel, et M. Schwab, pharmaciens ; à *New-York*, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway ; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Da, droguiste ; à *la Havane*, chez M. Henri Leuchsenring, et dans toutes les pharmacies de l'Étranger.

Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste ; L. CASTEL, coin Douane et Bourbon ; SCHWAB, rue de Chartres.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et toujours, pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler les fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur Dehaut.

A l'opposé des autres purgatifs, les Pilules Dehaut n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui le convient le mieux, selon ses occupations, son appétit et ses habitudes. La fatigue de la purgation étant complètement annulée par la bonne nourriture qu'on prend, on se décide facilement à recommencer autant de fois que c'est nécessaire.

On voit tout de suite que si la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison assuré et à la portée de tout le monde, contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et insuffisantes ne donnaient pas de résultats.

Le système du docteur Dehaut est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son Manuel de médecine, d'hygiène et de pharmacie domestiques, volume in-8o de 320 pages (en français). Cet ouvrage est envoyé gratuitement pour les personnes qui en demandent.

Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies prennent naissance et s'aggravent, ainsi que les motifs et les raisons qui font que les maladies chroniques sont si difficiles à guérir. Il en résulte pour tous l'avantage de ne plus laisser empirer les maladies, et pour les malades l'avantage d'avoir tous les moyens de se guérir, et tous les moyens de savoir ce qu'il faut faire pour y réussir.

Prix, au prix de 1 fr 50 les boîte, les dépositaires des Pilules Dehaut pour le public tel que ordonnance, donnent gratuitement un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

Médaille d'OR & Prix de 16,000 fr

QUINA LAROCHE

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS

Cet ELIXIR tonique et fébrifuge contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies ; il modifie très vite *l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit*, et toutes *les affections fébriles*.

QUINA LAROCHE *iodé* ; dito *ferrugineux*.

DEPOT A PARIS, 15, rue Drouot.

NLLE ORLEANS, chez M SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129, chez M DUCONGÉ droguiste, et dans toutes les pharmacies.

HUILE DE HOGG

(DE FOIE FRAIS DE MORUE.) Maladies de poitrine, affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. *Douce et facile* à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. *Mention honorable*. M. Hogg prépare du VIN D'ECORCE D'ORANGE de Séville, tonique, pour prendre avec son huile.

DÉPOTS : à la *Nouvelle Orléans*, chez M. Ducongé, droguiste ; M. Louis Castel, et M. Schwab, pharmaciens ; à *New-York*, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway ; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Da, droguiste ; à *la Havane*, chez M. Henri Leuchsenring, et dans toutes les pharmacies de l'Étranger.

Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste ; L. CASTEL, coin Douane et Bourbon ; SCHWAB, rue de Chartres.

COPAHINE MEGE

C. JOZEAU

PHARMACIEN, 125, BOULEVART MAGENTA.

Ce médicament, qui a mérité les remerciments de l'Académie Impériale de Paris en 1840, la recommandation des médecins spéciaux de Paris et de Londres, est depuis 26 ans le traitement le plus agréable, le plus facile, le plus discret des maladies vénériennes. Les malades l'emploient sans répugnance et avec sécurité contre le retour de la maladie. La marque de fabrique ci-contre et la signature C. JOZEAU, garantissent de toute contrefaçon ou imitation dangereuse.

Dépôt chez M. DUCONGE, droguiste ; L. CASTEL, coin Douane et Bourbon ; SCHWAB, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES ÉLÉGANTES
ÉCONOMIE & SUPÉRIORITÉ
ESSENCE CONCENTRÉE E. COUDRAY POUR PARFUMER LE MOUCHOIR

SAVON GLYCÉRINE pour blanchir et adoucir les mains. 2 fr. la boîte de 3 pains.

EXTRAIT de JUS DE LIMON et de **GLYCÉRINE**, pour nettoyer les Cheveux et les rendre souples et brillants. 2 fr. 50.

VINAIGRE RIMMEL, d'un arome délicieux, pour la Toilette et les Bains. 1 fr. 50.

EXTRAITS d'Odeur : Les Bouquet, Violette, Foin nouveau, etc. 2 fr.

ALMANACH parfumé et illustré, 50 cent. *franco*, pour 55 cent.

COSAQUES à l'Eau de Roses, surprise amusante pour diners, bals et soirées. Boîte 3 fr.

COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.

ARTICLES nouveaux et élégants pour Étrennes et Cadeaux.

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.
DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 17.

Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste ; L. CASTEL, coin Douane et Bourbon SCHAWB, rue de Chartres.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HENOQUE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MÉD. DENTISTE DE S. M. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS
Seul Fournis. de SA MAJESTÉ pour une EAU DENTIFRICE
— Médaille d'Or —

L'EAU DU Dr HÉNOQUE est recommandée par tous les médecins pour les soins de la bouche et la conservation des dents. L'immense succès de cette EAU atteste sa supériorité sur tous les dentifrices connus. — (Se méfier de la contrefaçon.) PARIS, R. RICHELIEU, 8. Dépôts à l'étranger, chez les Pharmaciens et les Parfumeurs.

OPPRESSION. **ASTHME,** SUFFOCATION,

et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR, pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et L. CASTEL.

RESTAURANT ST LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y prenant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 14 novembre

RESTAURANT FRANÇAIS,

79.....RUE DE CHARTRES.....79

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

Dentures complète, pour $50, dents garanties, opération sans douleur.

No 3...... Le Dr. SPYER, dentiste........No 3
—Coin Camp et Canal.—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et gasent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires le personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr Spyer donne des consultations en français, en espagnol en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 3, au coin des rues Camp et Canal, No 3—Entrée rue de Canal.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
126........RUE DU CANAL........126
entre Bourgogne et Remparts, on il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais
10 sout

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Logan.
14 juin

Victor Maignan & F Laborde,

Marchands-commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.

NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.

juillet—3m

EN VENTE

No. 166 rue du Camp, au premier :
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres ; est portatif, et on cuire accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau.

Journellement entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.

Au No. 166, RUE DU CAMP, au premier.
17 juin

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, et dans les différents ministères et devant les comités de Congrès.

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO. New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent,
143 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai.

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

CHAS. H. MURRAY & CO., directeurs.

GROS LOT......$50,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

Classe J.—Au bénéfice du Collége Shelby, devant être tirée à COVINGTON, KY. le

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE 1866.

PLAN.

1 lot de	$50,000	soit	$50,000
1 lot de	20,000	soit	20,000
1 lot de	10,000	soit	10,000
2 lots de	6,000	soit	12,000
2 lots de	5,000	soit	10,000
3 lots de	2,000	soit	6,000
2 lots de	2,550	soit	5,100
40 lots de	1,000	soit	40,000
50 lots de	400	soit	20,000
100 lots de	300	soit	30,000
300 lots de	200	soit	60,000

—Approximations :—

9 lots d'approximation, de $1000 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 sont...... 9,000

9 lots d'approximation, de $600 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 sont...... 5,400

9 lots d'approximation, de $500 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 sont...... 4,500

18 lots d'approximation, de $400 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $6,000 sont...... 7,200

18 lots d'approximation, de $300 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 sont...... 5,400

18 lots d'approximation, de $200 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $3,000 sont...... 3,600

18 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,550 sont...... 1,800

000 prix formant un total de...... 000,000

Billet entier $12 ; demi-billet $6 ; quart de billet $3 ; huitième de billet $1 50.

Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD,
marchand ayant licence,

Qui paie aussi les lots gagnés
No 40, rue du Camp.

ou à la boîte No 000 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.
1er sept

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils ; à exécuter toutes sortes de fonderie d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.
14 juin LEEDS & CO

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Exzéma, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulemens, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, [chez les deux sexes] sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée.

B. GAUDOZ
coin Conti et Bourgogne

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
Encoignure Orléans et Bourbon

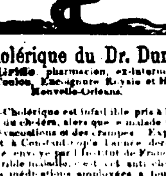

Anti-Cholérique du Dr. Dumesthé.

Preparé par Griffe pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Toulon, Encoignure Royale et Hôpital, Nouvelle-Orléans.

CET Anti-Cholérique est infaillible pris à la première période du choléra, alors que le malade vomit à de nombreuses évacuations et des crampes. Expérimenté à Alexandrie et à Constantinople l'année dernière par le Dr. Dumesthé envoyé par l'Institut de France pour étudier cette terrible maladie, c'est cet anti-cholérique qui, de toutes les médications employées a fourni le plus grand nombre de guérisons. 15 aout—1m

GRANDE DECOUVERTE DU Dr OMEARA,

Pendant une épidémie de choléra en Egypte

GRAND REMEDE CONTRE LE CHOLÉRA Asiatique et le Choléra Morbus.—Que toutes les familles se le procurent. La maladie éclate au moment où l'on s'y attend le moins. On trouvera ce médicament à l'angle des rues Chartres et Dumaine, No 219, à la PHARMACIE LLADO. Aussi LIQUEUR de GUACO, le meilleur remède pour l'estomac, contre la diarrée, &c. On vend aussi dans la même pharmacie le véritable Gouttes de Thielman et la liqueur anti-cholérique du Dr Raspail.

9 aout—1 m

Bénédictine ! Bénédictine !

Véritable liqueur des Moines Bénédictins de Fécamp.

CETTE liqueur qui date de l'an 1510, jouit d'une célébrité européenne ; aussi nul n'a jamais contesté ses vertus toniques, anti-apoplectiques, digestives et antispasmodiques. Le corps médical français a été unanime pour en prescrire l'usage aux personnes ayant des prédispositions aux atteintes fiévreuses et cholériques.

Outre son goût exquis qui la rend une des boissons les plus agréables pour les dames avant ou après les repas, cette liqueur est aussi un puissant anti-cholérique et remplace avec avantage le cognac généralement employé dans cette maladie et qui coûte plus cher que la Bénédictine.

A vendre à la pharmacie LOUIS CASTEL, angle Douane et Bourbon, où se trouve le dépôt général.
17 aout—1m

Hôtel de Mandeville.

Le soussigné reste possesseur de l'établissement connu sous le nom de MANDEVILLE HOTEL [ancienne maison Lestrade] et situé à Mandeville.

Pension et logement, $3 50 par jour.

25 aout—1m F. COLOMES

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Hâvre, Paris, Bordeaux.

OSCAR BERCIER
1e juillet—3m 58, rue des Magasins.

O. B. GRAHAM & CO,

139.......RUE GRAVIER.......139

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprenant—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taie d'oreiller, toile à draps, toile à aljona, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Biay, gingas fil, toile fils, Fiesters, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs de fil, linon Long, linons blancs, linons imprimés, de nos en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diapre Huckabuck écru et dite blanc, coutils, Ducks, Hollande Surinam, Lobisets, mousselines unies, toiles à gaz, tapes, en Union et coton, ginghams, ginghas, tartan, Wilseys Hennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, cotons, Lobirons et fil de chanvre, etc.

Bonner, Goode & Dillingham.

AVOCATS.

F. M. BONNER. R. J. GOODE. J. P. DILLINGHAM

Bureau :

Encoignure Camp et Gravier, au dessus de la banque du Canal.
21 juillet—3m

HOTEL FIJUX,

16 & 12 Waverly Place—New-York,

à un block de Broadway, derrière New-York Hotel.

M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement en y joignant la maison voisine de la sienne.

Cet Hotel situé au centre de la ville et à quelques portes de Broadway dans un quartier tranquille, réunit tous les avantages que peuvent désirer les étrangers tant sous le rapport du confort, que sous le rapport d'une bonne table française.

Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles etc. etc. 21 juin 3m

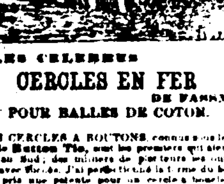

LES CELEBRES

CERCLES EN FER

DE FASSMAN

POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud ; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité de sa rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton ; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports le mot diminuent immensément les dangers de l'incendie. Ils sont plus forts le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. La guerre a fait ressortir, d'une manière remarquable, ce dernier avantage. Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles en fer. Ceux-ci, d'ailleurs se vendent à très bon marché, presque le même prix que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats où le chanvre se cultive. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement élevés, on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelquefois de plus longs. Les boucles sont attachées aux cordes, les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai aussi fait des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de nos fers.

Navire Refuge, Nile Orléans, 7 juillet 1866
A M. H. Fassman.

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1,69 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement des presses ; qu'il est plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton, lorsqu'on le retira du navire à Liverpool était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et l'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement, etc.

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING.

Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman
ET
Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage.
Rue Carondelet, No 61, Nile-Orléans.
17 juin—6m

APPEL

aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin du Palais, pour l'exposition de Dessins et surtout de tableaux photographiques de ce que la végétation offre de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'offrir les produits mêmes de la nature. On recevra ainsi des dessins ou des paysages ou croissent les plantes ainsi représentées.

J'invite les photographes et les horticulteurs à m'adresser des spécimens de la flore louisianaise ainsi reproduits par le crayon ou la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institution.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation des végétaux vivants dans le parc du Champ de Mars, désire reproduire autant que possible, telles plantes qui ne peuvent être ici reproduites vivantes, avec leur développement complet et dans leurs positions naturelles, à cause de la grande distance de leur pays natal.

Elle propose, en conséquence, d'établir dans le jardin consacré à l'Exposition Internationale d'Horticulture, un diorama montrant, sous son aspect caractéristique, la végétation des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette exposition instructive, la commission impériale serait obligée de requérir toute garantie possible de l'exactitude artistique et scientifique de ces contributions. Parmi les visiteurs qui viendront de toutes les parties du monde, chacun voudra voir la représentation fidèle des plantes de son propre pays, et chaque tableau sera ainsi soumis à un examen sévère qui établira sa fidélité. Le public examinera avec grand intérêt cet album du monde végétal, cette leçon véritable de géographie botanique, le tout dans un simple coup-d'œil.

Pour rendre cela plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, isolés et groupés, et obtenir, pour la reproduction du tableau, le point de vue aussi bien que les effets d'optique sous lesquels la perspective et les détails des objets peuvent se voir avec la plus grande netteté.

La photographie, qui saisit son sujet presque instantanément, offre seule la garantie de l'exactitude et de la fidélité qu'on doit exiger pour le nouveau diorama ; et les photographes sont précisément les maîtres, auxquels la commission impériale recevra avec reconnaissance de toutes personnes qui s'adressent officiellement dans cette portion de ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contributeurs.

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nelligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à prendre soin de toute espèce de buggies et de voitures. Mon établissement [le mieux distribué et le plus aéré] contient 120 stalles et le meilleur remise de la ville. Venant de recevoir une grande quantité de chevaux de trot et autres, et des buggies neufs, j'invite les amateurs et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'exercice des animaux, qui les soigne gratis en cas de maladie, tant qu'ils sont sous ma surveillance.

JOSEPH ELLIOTT,
Propriétaire.

Pharmacie à vendre.—Magasin et maison à louer, pour cause de départ.

La Pharmacie, No 124 de la rue de Chartres, (établie depuis plus de 30 ans) avec toutes les installations. Le magasin sera loué à bail, pour un à cinq ans, avec ou sans la grande et belle maison qui y est attachée et qui convient pour une famille, une pension ou un club.

GREEN & ELDER, Agents,
Pour la vente des propriétés foncières, 143, rue Gravier.

AUGUSTE MANESSIER

A L'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public en général, qu'il est à la ville de rouvrir son établissement dans le nouvelle bâtisse rue Philippa, entre Canal et Commune, où l'on pourra le trouver tous les jours pour les

Commandes de tout genre,

qui seront exécutées comme par le passé, avec soin et promptitude.

Presse à coton de Newell,

Supérieure à toutes les autres,
IL Y EN A PLUS DE 200 EN USAGE.
Elle est forte, durable et bon marché.

LES vis et les pièces en fonte pour la presse à coton inventée par le Dr Newell, de Grand Golfe, sont manufacturées par Stedman & Cie exclusivement pour le soussigné, qui est maintenant prêt à en fournir telle quantité qu'on voudra.

Les fils de la vis et ceux de l'écrou s'adaptent parfaitement l'une l'autre, et, exerçant un poids égal sur tous les fils en même temps, loin d'être sujets à se fausser ou à se rompre, fonctionnent juste, et avec autant de remarquable puissance que de facilité. Un seul cheval suffit pour presser une balle de coton autant que l'on veut.

Depuis l'invention de la Presse du Dr Newell, beaucoup de modifications importantes y ont été faites à différentes époques, modifications par lesquelles le poids des fers et la force de la presse ont été considérablement augmentés, et son fonctionnement a été rendu aussi parfait et aussi simple que possible. Le premier charpentier venu peut en construire une sans difficulté. La presse se suspendant aux barres de la chambre à égrener le coton n'occupe qu'un petit espace. On gagne beaucoup de temps et on sauve considérablement de travail en faisant presser la balle au dessus de l'endroit où s'entasse la filasse, car les empaqueteurs n'ont jamais à descendre la balle de coton soumise à la pression de cette machine a en sortir, un aspect coquet. Cette presse travaille avec une telle rapidité que trois hommes peuvent presser de 30 à 36 balles par jour.

Cette presse est assez généralement en usage, surtout dans les environs de Natchez, Vicksburg, Lac Providence, Grand Golfe, dans tous les endroits de bord du Mississipi, enfin presque partout dans les Etats du Mississippi et de la Louisiane. Les planteurs s'en servent de préférence, à cause de sa simplicité, de sa force et de sa grande durée, et surtout de l'avantage inestimable qu'a leur offre de faire plus de travail qu'importe quelle autre presse. Ceux qui ont eu cette presse s'accordent à dire qu'elle est destinée à faire oublier toutes les autres.

En magasin : Vis de 6, 8, 9 et 11 pouces de large sur 12 pieds de long pour la force exercée par les chevaux, aux prix suivants :

Vis de 6 pouces		$2 25
" 8 "		2 50
" 9½ "		3 60
" 11 "		4 00

WM. L. CUSHING, Agent,
No 61, rue St Charles, coin Union,
Au Dépôt de Dégrénage de Coton,
Nile Orléans.
11 sout—1m

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Carole Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être Platreument de la Providence pour les maladies qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 246, entre Ursulines et St Philippe.

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,
8 ....RUE ST-LOUIS....... 8
Nile Orléans.

ANISETTE... CURAÇAO... MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.

Bureau d'Immigration

RUE ROYALE, 31

On trouvera le Dr. P. G. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 26) de midi à 2 heures, au bureau de l'Immigration pour donner des renseignements.

INSTITUTIONS.

Académie des Saints Anges.

LA réouverture des classes à l'ACADÉMIE DES SAINTS ANGES, sous la direction des Sœurs de Sainte Croix, aura lieu LUNDI le [illegible]

Cette Institution est située dans un quartier sain et tranquille dans les faubourgs de la ville et à une petite distance du fleuve.

Le but de cette Institution étant de procurer les demoiselles par un cours d'instruction, morale et religieuse [illegible]

Le système d'instruction comprend le Français et l'Anglais ; les branches du cours comprennent la Lecture, l'Ecriture la Française et l'Anglais, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie ancienne et moderne et l'étude des Globes [illegible] l'Histoire ancienne et moderne, la Chronologie, la Littérature, la Mythologie, la Rhétorique, Philosophie, Chimie, Astronomie, Botanique, Tenue des livres, Musique, Dessin, Travaux à l'aiguille, Tapisserie, Broderie, Fleurs artificielles et [illegible]

Les demandes d'admission devront être accompagnées de références satisfaisantes [illegible]
5 sep

COLLÉGE DE LA LOUISIANE.

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

Pensionnat et Externat,
RUE HOPITAL 1[illegible]
(entre Dauphine et Bourgogne.)

La reprise des cours a eu lieu mardi, 21 aout.

Pour plus amples renseignements, voir à la colonne des avis.

COLLEGE DIRIGÉ PAR M. CARON,
Rue des Remparts Nos 240, 242 et 244,
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Instruction commerciale et industrielle.

LANGUES modernes. Calcul. Tenue des livres. Géométrie. Dessin linéaire. Mécanique. Connaissances usuelles. Classes du jour de 9 à 4 heures pour les enfants et les jeunes gens. Classes du soir, de 7 à 9 heures pour les grandes personnes. Cours en commun et leçons particulières. 27 aout

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DEXON,

No 235 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 aout 4m

INSTITUTION LOCQUET.

RUE ST-CHARLES, 212 et 214,
et
199 et 201, RUE DU CAMP.
(entre les rues Julia et St Joseph.)

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

Année scolaire 1866-1867.

MADEMOISELLE M. A. Burr, ayant succédé à Madame Marie Rive dans la direction de cet établissement, a l'honneur de prévenir les parents que les cours seront reouverts le lundi 3 septembre [illegible]

Mademoiselle BURR, dont tous les efforts tendront à la placer à la hauteur de sa tâche, ose espérer que les mêmes soins de la Direction obtiendront le patronage [illegible]

Pour tous renseignements, s'adresser directement ou par lettre à Mlle M. A. BURR à l'Institution.

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme C. MACÉ
Rue Bourbon, No 194.

LES cours des études recommenceront dans cette institution LUNDI [illegible] septembre.

[illegible]

Pour prospectus s'adresser au local de l'Institut.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures sont confiées à des professeurs de premier mérite. [illegible]

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres sont enseignés simultanément. L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien [illegible]

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux personnes du commerce [illegible]

Le Collége est situé rue Hôpital No 1[illegible], entre Dauphine et Bourgogne.

Sixième état annuel de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1866.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

[illegible]

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 aout 1866.
PAUL W. COLLENS, Juge de Paix.

—Directeurs.—

JAS. JACKSON	JULES ROMAN
ALFRED DU FILHO	ARTHUR FORSTALL
M. LAPLACE	AD. SCHREIBER
J. F. SCHROEDER	F. DOLHONDE
J. R. COLEMAN	JAS. POLLOCK
W. C. CLAIBORNE	PLACIDE FORSTALL

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS.

COMMERCIAL PLACE, No 11.
20 aout 1866.

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de transport [illegible]

S. H. BUCKNER, Président,
W. J. FRIERSON, Vice Président,
GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—Directeurs—

R. K. WALKER,	ISAAC SCHERCK,
GEO. G. GARNER,	JOHN G. PARHAM,
J. J. WEBSTER,	J. J. FARLEIGH,
E. H. FAIRCHILD,	F. C. ROACH,
E. H. WILSON,	J. H. OGLESBY,
JOHN D. ADAMS,	ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE,	R. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON,	N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON,	T. T. A. LYON,
W. H. HANNON,	F. A. YORKE,
S. B. BUCKNER,	D. P. LOGAN,
A. W. BOSWORTH,	EDGAR STEEL,
J. S. CAPES.	

21 aout—1m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC",

de la Nlle-Orléans,

Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St-Charles.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1866

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président,
WM. P. KELLOGG, Vice-Président
H. P. JANVIER, Secrétaire

juillet—1an—t21

GERMANIA

Compagnie d'Assurances,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000,

Avec privilège de le porter à $500 000.

CETTE Compagnie assure contre l'Incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière, elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, D. MICHEL,
Vice-Président. Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Eimer,	F. Wintz,
W. B. Schmidt,	Geo. Merz,
F. A. Luling,	Louis Schwarz,
A. Bruhn,	O. L. L. Mayer,
H. Zuberbier,	Chas Fendiz,
Thos Schorr,	Chas Leffler,
H. F. Klumpp,	H. Blanco,
C. T. Forster,	L. F. Berje,
F. Frob,	O. H. Kurtzendich,
H. W. Schwarts,	Julius Hoerner,
D. Michel,	F. Richert,
Aug. Koenig,	E. Clarea.

AGENCE D'IMMIGRATION

, 54, RUE DE L'UNION,

Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maison de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer dans le présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde, de la Chine [illegible]

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160 ....RUE STE-ANNE......... 160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à
E. RICHARD, Boîte 1716,
Bureau de Poste de la Nlle-Orléans

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.

27 juillet—3m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 89 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE

DE SCHIEDAM,

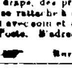

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend en fin qu'un nom de fantaisie ou une réclame ne suffisent pas pour faire accepter un article ordinaire. On ne regarde plus le brillant flacon, mais le contenu. Reconnaissant du patronage qui m'a été accordé, je tâcherai de le justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement au dépôt de la rue Commune.

68 rue Commune

VENTES JUDICIAIRES.

PHILIP LEBER vs Sœur Dame C. F. SMITH.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,661—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 septembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre SAMEDI vingt-deux de septembre 1866, [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
11 sept—11 17 22 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JULES H. STICH vs J. GREENBAUM

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,7[illegible] [illegible]

21 paires de [illegible]
[illegible]
27 chemises
1 [illegible]
13 mouchoirs
6 [illegible]
15 cravates
15 paires de [illegible]
1 [illegible]
41 [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
11 sep 11 17 20 22 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BERTRAND SALOY vs CHARLES SEUZENEAU

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Succession de Thomas Hughes & [illegible] de Henry Williams, [illegible]

DEUXIEME COUR de District [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant [illegible]
HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans

W. C. Baldwin vs Joseph Simson.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John Darcy, Samuel M. Todd, subrogé, vs le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur "Fanny Pearson."

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Le bateau à vapeur FANNY PEARSON [illegible] Nouveau Bassin, au pied de la rue Cedar.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE FEU A. P. DOSTIE, Décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Le tout suivant inventaire déposé au greffe de la Cour susdite.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans

SUCCESSION DE FEU SAMUEL Y. THOMAS Décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 aout—1, 10, 19 et 25 sept

Succession de feu Henry F. Martin, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

La goëlette MARY EMILY [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES DE CONSTABLE.

CHRIST. SCHERRER contre W. MACHER.

COUR du Sixième Juge de Paix [illegible]

DANL. WILSON,
Constable

TH. DURAFFEAU vs DR. FIELDING

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
1er sept—5, 8, 11 ARTHUR LANGE, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

BERTRAND SALOY vs DIN-SET CLOUSET.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,216.

[illegible]

Par ordre de la Cour. F. J. LAISER.
Député-greffier.

[illegible]

Par ordre de la Cour JULES VIENNE
Député-greffier.

Succession de HENRY FUHLBOHM.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour A. J. VILLERÉ.
Député-greffier.

Succession de WILHELMINE STEFFENS—No 27,363

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERÉ
Député Greffier

Succession de HENRY RODENKIRCH — No 27,365

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour A. J. VILLERÉ.
Député Greffier.

Succession de ANSON PECK—No 27,361

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ.
11 sept—18, 20 Député-greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY & BRO.

Instruments de voyer, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu aujourd'hui mardi 11 septembre, à midi, [illegible] au No [illegible] de la rue du Camp—[illegible] des passages, combinés [illegible] Drap et en parfait état.
11 sept

Farine ! Farine ! Farine !

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu [illegible] 10 heures, au coin des rues [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11sept

Succession de Juan J. de Ecaña, No 16,632.

Seize chandelles [illegible] et des bons à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Meubles Meubles Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu [illegible]

Un assortiment général de meubles.

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Succession de Mme L. Howell — No 27,132

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Succession de Thos. L. Bruce—No 27,181.

PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

PAR RENE GUTIERREZ.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Vente sans réserve d'une propriété, située au faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Succession de veuve Newhanger.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

Actions de la Banque de la Louisiane.

Succession de John Francis Clay—No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

500 caisses Marchandises sèches,
350 lots Habillements extra
200 douzaines chapeaux laine et castor,
250 do Nubias,
200 lots "Notions",
100 douzaines parapluies

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

MARDI, 11 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No. 31 de la rue [illegible]

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillements.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

MERCREDI 12 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No [illegible]

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Coffres-forts, meubles de bureau, &c.

Edouard Durrive & Co, contre [illegible] et les créanciers d'Edouard Durrive [illegible] Frederick Durrive et Edouard Durrive.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, No 44, rue [illegible]

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Divers. Divers

PAR J. P. BOISSEAU
Bureau, rue Gravier No [illegible]

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

MEUBLES. MEUBLES.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

SUCCESSION D'ISAAC CARTER.

Meubles! Meubles!

PAR G. DE FERIET

SAMEDI, 22 septembre [illegible]

[illegible]

PAR E. M. JACOBS.

Terrain amélioré et de prix dans le Troisième District.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

[illegible]

TOURNE ET NEUBERGER.

Vente renvoyée.

Vente positive et sans réserve.

Tout le Stock des Magasins [illegible] Gravier, consistant en [illegible] et à chapeaux, Pipes, Tabacs [illegible] &c, sauvés du dernier incendie.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER
Enquet [illegible]

MERCREDI 12 septembre [illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

Très belle et agréable Résidence dans la rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon.

Une Maison en Briques, à trois Etages [illegible]

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur
Bureau, rue Carondelet No 37

MERCREDI [illegible]

[illegible]

PAR MC CERREN & CO.

Succession de James Davern.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR McCERREN & CO.
PLACIDE J. SPEAR encanteur

IL sera vendu à l'enchère publique [illegible]

[illegible]

A ceux que cela concerne.

LES SOUSSIGNÉS ayant [illegible]

RANGER & BENNER,
Seuls agents de l'Ouest [illegible]
Nouvelle Orléans, 28 aout 1866

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris.

143.......rue Commune.......143

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les propriétaires y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

L'avance de l'argent sur les montres en or et argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général, sur les hypothèques, les billets, les écrits, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts au jour ou à la semaine sur les marchandises sujettes à la vente.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

CONSUL AT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1866.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent — ou en cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A

Audiaux
Avet, Jean Joseph Marie, [de Bayou Lafourche]

B

Bry Emile René
Babot, Georges François
Bon, [illegible]
Boucher Vincent
Boutroux Sophie Mlle
Brunel, Hippolyte Léon

C

Coquille Anne [illegible] de la paroisse St Jacques, Ind.
Couret Louis Bertrand
Cayot Jacques
Cabaret [illegible]
[illegible]
Cazeaux Jean

D

Dubois
[illegible]
[illegible]
Duvaux, Mlle

F

Figarol, Jean Pierre
Ferry, Pierre (Mme Vve) née Chevalier

G

Guyot, Théodore
[illegible], Jean
Isabent, Joseph, de Natchitoches, Lne

H

Husseau Louis François
Huard, Etienne

J

Jacquesson, Jn Bte Michel, originaire de Toulouse
Javaux Auguste

L

Lincourt, Pierre René [illegible]
[illegible]
Lailig, E Mlle
Lalou, Pierre Bergeron

M

Masson, Charles Joseph [de Baton Rouge]
Monnin, Jean Baptiste
Mouret, Pierre [les Opélousas]

P

Patis, Mme Vve, née Guersand
Patureau, Pierre [de Bayou Rouge]
Patoreau, Albert [de Plaquemines] Bernard, Lne
Pigeon, Fr Pre Mme, née Augustine Nicole Pravel
Pecquet, Pierre François

R

Rousseau, François
Rabasse, Eugène dentiste
Roux, Mme Marie née A. [de la] Rivat, de Bayou Goula, Lne
[illegible]

S

Scharfaudt, Mme, née Elise Miller
Schroeder, [illegible]
Sere, Luc Bernard
Sabatier, Jean Marie
Battaat
Sabathier Dominique.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis No [illegible] entre celles de Chartres et de la Nouvelle-Levée est ouverte tous les jours [illegible]

Dr. SABOURIN,

166, DOUANE,

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

24 juin—3m